



CDEN du 17 janvier 2024

M. le Vice-Président du CD 31
M. l'IA-Dasen de la Haute-Garonne,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN 31,

Excellente année 2024 à tous !

Permettez-nous tout d'abord un mot sur l'actualité. Reçu dès ce début de semaine par notre nouvelle ministre Amélie Oudéa-Castéra, l'UNSA-Éducation a entendu des excuses de la ministre après ses premiers propos publics choquants avant de concentrer ses échanges sur l'urgence de l'attractivité et des moyens.

A notre sens, l'École publique mérite autre chose qu'être à nouveau au cœur de polémiques. Elle ne peut pas non plus passer après des enjeux olympiques. Les personnels et les élèves attendent des réponses essentielles pour mieux exercer et mieux apprendre !

Le SE-Unsa veillera à ce que la ministre témoigne concrètement et par des actes son attachement à l'École publique et laïque, la seule École de tous et pour tous !

L'ordre du jour de ce CDEN concerne la sectorisation des nouveaux établissements qui vont ouvrir lors de la prochaine rentrée 2024. L'UNSA Education a pu à nouveau mesurer la difficulté de trouver un consensus large sur les points d'achoppements dans certains secteurs. Nous tenons ainsi à saluer la démarche du CD 31 qui tient ces réunions publiques.

Si nous réservons nos observations pour le débat que nous aurons lors de la déclinaison de l'ordre du jour, il faut tout de même noter que la majorité des propositions de sectorisations du CD 31 recueille un consensus, ou une acceptation, assez large et qu'il reste encore quelques ajustements qui ne remportent pas une adhésion totale.

Nous souhaitons dans notre déclaration alerter le CD 31 et notre administration sur la récurrence des vandalisations de véhicules aux abords du collège Mermoz à Blagnac. Cet établissement ne dispose pas d'un parking dédié et les personnels doivent garer

leurs véhicules dans le quartier, ou sur le parking de France Travail. Un espace où des bennes sont actuellement entreposées serait disponible sur place, il nous apparaîtrait décent d'étudier cette possibilité. La Principale par intérim de ce collège, arrivée depuis 10 jours, découvre ces problématiques, pour un collège qui ne manque pas de problématiques à régler.

Pour parler des installations des collèges qui ont ouverts récemment, nous vous avons fait remarquer l'an dernier qu'il n'y avait pas d'abribus à Cintegabelle, Escalquens et Seysses. Est-ce que ces équipements ont pu être mis en place ?

Par ailleurs, l'UNSA Education est aussi demandeuse de données actualisées sur les bonus / malus attribués aux EPLE du département. Pourrions-nous en disposer lors du prochain comité mixité ? Une date prévisionnelle a-t-elle été posée à ce jour ?

A l'adresse de la Dsden 31, nous souhaiterions connaître les dispositions particulières appliquées à certains collèges en termes de seuil, qu'ils soient classés REP ou qu'ils soient « bord de REP ».

Nous sommes également étonnés du nombre anormalement important de changement de chefs d'établissements dans notre département. Nous souhaiterions avoir un point d'actualité sur ce turnover.

Enfin, nous avons relayé auprès de vos services, M. l'IA-Dasen, un courrier des personnels enseignants et non enseignants du collège de Launaguet souhaitant vous alerter sur les difficultés administratives que traverse ce collège depuis plusieurs années. Le service rendu aux élèves se dégrade de manière inquiétante, les personnels vous appellent à l'aide Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Nous attirons votre attention sur cette situation qui nous semble devoir bénéficier de mesures transitoires.

Notre département, à la démographie dynamique, va ouvrir d'autres collèges dans un futur proche. Nos remarques ont également pour but d'alerter sur les points de vigilance à conserver. L'UNSA Education sait qu'elle partage avec le CD 31 et notre administration l'objectif d'un accueil optimal pour tous les élèves Haut-Garonnais.

